

## VOTRE PROJET

- Vous avez un projet de construction ou d'extension
- Vous envisagez de restaurer, de réhabiliter ou de transformer un bâtiment ancien (appartement ou maison)
- Vous voulez aménager votre terrain ou votre jardin

Consultez-nous le plus tôt possible !

## NOS CONSEILS

- Trouver des solutions architecturales pour un projet adapté à vos besoins
- Tirer le meilleur parti de votre terrain pour l'implantation de votre construction
- Comprendre les réglementations d'urbanisme
- Prendre en compte les exigences architecturales, environnementales et énergétiques
- Aménager votre jardin et les espaces extérieurs

## Venez avec les documents nécessaires

- Extrait du cadastre
- Règlements d'urbanisme de la zone concernée (PLU, PPR inondation,...)
- Photos d'ensemble, des abords et de détails
- Plans de l'existant, croquis, façades

Un entretien dure une heure.



Calendrier des lieux de permanence consultable sur [www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)

Suivez-nous aussi sur



CAUE 37 Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire

34, Place de la Préfecture 37 000 Tours \_ 02 47 31 13 40

Conception graphique : LETINOIS / CAUE 37



Le regard professionnel  
de nos **ARCHITECTES**  
/ **URBANISTES**  
/ **PAYSAGISTES**

POUR VOUS ASSISTER  
dans l'élaboration  
de votre projet

PERMANENCES  
Indre-et-Loire



37  
Indre-et-Loire  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

TOURAINES  
LE DÉPARTEMENT